

Mellac, le 26 novembre 2024

Mesdames, Messieurs les conseillers
municipaux

Madame, Monsieur,

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le :

Lundi 2 décembre 2024 à 20h00 - Salle du Conseil Municipal

Ordre du jour :

1. Point d'introduction ;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 24 septembre 2024 ;
3. Convention avec le Conseil Départemental pour l'organisation d'ateliers d'accompagnement des familles aux numériques dans le cadre du dispositif « Territoires Educatifs Numériques » ;
4. Ouverture des magasins le dimanche pour 2025 ;
5. Finances :
 - a) Tarifs municipaux 2025 ;
 - b) Subvention aux Plankennou-Ruilh pour l'organisation de leur session de Noël 2024 ;
 - c) Subvention à l'association Sterenn ;
 - d) Versement du forfait scolaire 2024-2025 à Diwan ;
 - e) Décision modificative n°3 au budget primitif 2024 ;
 - f) Autorisation du conseil au maire d'engager et liquider des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025 ;
 - g) Vente d'un terrain à Kervidanou au SDEF pour la création d'une station GNV ;
6. Ressources humaines :
 - a) Mise à jour du régime indemnitaire (RIFSEEP) ;
 - b) Mise à jour du règlement intérieur ;
 - c) Prévoyance ;
 - d) Ajout de la fonction communication au poste d'agent d'accueil en médiathèque ;
7. Intercommunalité :
 - a) Demande de fonds de concours à Quimperlé Communauté pour la rénovation des cloches de l'église Saint-Pierre-aux-Liens ;
 - b) Avenant à la convention avec Quimperlé Communauté pour le service ADS ;

1/4 d'heure d'expression des administrés

8. Questions diverses, dont :
 - a) Proposition de motions ;
9. Information sur les délégations consenties par le Conseil municipal au Maire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Franck CHAPOULIE
Maire de Mellac

